



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-041-2021-04

PUBLIÉ LE 21 AVRIL 2021

Chambre de commerce et d'industrie de région  
Paris - Île-de-France

IDF-2021-04-21-00001

Délégation de signature est donnée du 23 au 25  
avril et du 27 avril au 2 mai 2021 à Mme Valérie  
HENRIOT, directeur général  
adjoint en charge des Finances et des  
Participations, à l'exception des décisions de  
licenciements du personnel pour suppression  
d'emploi et motif disciplinaire, du fait de  
l'absence de M. Stéphane FRATACCI, directeur  
général et de M. Jacques GARAU,  
directeur général délégué.



## **DÉCISION**

**Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,**

- vu l'article R. 711-68 3° du code de commerce,
- vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

**Décide :**

Sur proposition du directeur général,

De donner délégation générale de signature :

- du 23 au 25 avril et du 27 avril au 2 mai 2021 à Mme Valérie HENRIOT, directeur général adjoint en charge des Finances et des Participations, à l'exception des décisions de licenciements du personnel pour suppression d'emploi et motif disciplinaire, du fait de l'absence de M. Stéphane FRATACCI, directeur général et de M. Jacques GARAU, directeur général délégué.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

Fait à Paris le 21 avril 2021

*SIGNE*

Didier KLING